

Technologies de vidéosurveillance ou droits fondamentaux

Réunion de section LDH, jeudi 23 mars 2023



Ligue
des **droits de
l'Homme**





**CONTRE
LES ARMES
ALGORITHMIQUES
DE LA
POLICE**

Un milliard de caméras, et moi, et moi, et moi...

- Chine : 200 millions de caméras
 - Etats-Unis : 50 millions
 - Allemagne : 5.2 millions
 - Royaume-Uni et Japon : 5 millions
 - Vietnam : 2,6 millions
 - France : 1,6 millions
 - Corée du Sud et Pays-Bas : 1 million
- Par habitants :
 - Etats-Unis : 15 pour 1.000 habitants
 - Chine : 14
 - Royaume-Uni : 7,5
 - (Londres dans le top 3 mondial avec 73,3 caméras pour 1.000 habitants)
 - Allemagne : 6,27
 - Pays-Bas : 5,8
 - Australie : 4
 - Japon : 2,72
 - France : 2,46
 - Corée du Sud : 1,99

La Vidéosurveillance Algorithmique en 6 minutes chrono

- <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=DhXa3x-286Q>
- La note interne de la LDH :

Note interne – Loi Jeux olympiques 2024 : l'important, c'est de surveiller !
La LDH est opposée à de nombreuses mesures du projet de loi relatif aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions (JOP 2024). En effet ce texte porte atteinte aux droits et libertés par des dispositions telles que l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique, la multiplication de scanners corporels, un nouveau motif légalisant des tests ADN, le criblage de milliers de salariés ou bénévoles et la création de nouveaux délits ciblant les manifestants. Les conditions de son adoption amplifient ces risques. (en annexe avec le CR de réunion de section)

Technologies biométriques: c'est quoi au juste?

- Des process automatisés d'authentification, d'identification et d'évaluation par le biais d'**algorithmes** développés au tournant des années 2000
- Des applications multiples à usage contrôlé (par l'utilisateur), sans recours à des bases de données centralisées, à visée d'authentification
 - Téléphonie
 - Banque
 - Contrôle d'accès
- Des systèmes d'identification (visage, voix, démarche) potentiellement utilisables à l'insu du public, en temps réel ou a posteriori, et tributaires de bases de données
- Une extension possible à des données d'évaluation du comportement et de catégorisation : émotions, intentions, appartenance à un groupe (ethnie, orientation sexuelle, etc...)

De nouvelles dispositions autorisant la VSA jusqu'en juin 2025

- <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/jo-2024-le-senat-adopte-la-videosurveillance-par-algorithme-la-gauche-denonce>
- Vote pour des sénateurs LR et Renaissance, abstention du PS, vote contre des élus PCF et EELV
- Un chantre local de la reconnaissance faciale : Marc-Philippe Daubresse
- Un texte fourre-tout, qui prévoit de nouveaux délits :
 - introduction dans une enceinte sportive sans billet;
 - irruption dans l'enceinte sportive des « streakers », qui pénètrent sur les stades nus, et de militants (écologistes en général) porteurs de slogans (amende portée de 1.500 à 3.750 euros)

D'abord la VSA puis la reconnaissance faciale

De quoi s'inquiéter

Des raisons de se mobiliser

- Les risques de la surveillance de masse automatisée
 - Risques:
 - discrimination
 - contrôle social
 - surveillance de masse
 - Atteintes:
 - à la vie privée
 - à la protection des données personnelles
 - à la liberté de circuler
 - à la liberté de manifester
 - à la liberté de réunion
 - à la liberté d'expression

Reconnaissance faciale

Où est-on en France?

- Une législation européenne sur l'intelligence artificielle en cours d'élaboration; **feuille de route du Parlement publiée en mai 2022** ; l'UE a abandonné en 2020 l'idée d'un moratoire de 5 ans dans l'usage de la reconnaissance faciale dans l'espace public
- En France, dans la perspective des JO 2024, **une mission d'information du Sénat** a recommandé en mai 2022 l'adoption d'une **loi d'expérimentation** pour déterminer les usages qui pourraient être « pertinents et efficaces »
 - seraient interdites la reconnaissance des émotions, l'utilisation de la reconnaissance biométrique à distance en temps réel dans l'espace public, et particulièrement lors de manifestations sur la voie publique et aux abords des lieux de culte
 - les exceptions envisagées : menace terroriste, sécurité intérieure, grands événements, disparitions inquiétantes
- Technologies déjà utilisées:
 - par la police depuis 2012 (TAJ) – Directive Justice-Police : article 10, usage autorisé en cas de nécessité absolue, appréciée « *au regard des seules nécessités de l'intervention au cours de laquelle [les données sensibles] sont collectées, notamment pour la compréhension d'un fait ou la qualification ultérieure d'une infraction* » (Conseil d'Etat, Décision n° 439360, paragraphe 13)
 - à certaines frontières, aéroports notamment (Parafe)
 - de façon expérimentale à Nice (carnaval 2019), dans deux lycées de la région PACA, à Roland Garros, au Stade Vélodrome, etc...



**LA
RECONNAISSANCE
FACIALE EST
DÉJÀ LÀ**

**la police l'utilise
1600 fois par jour**

Un cas d'espèce : la reconnaissance faciale au Royaume-Uni

- 60% des opérateurs publics britanniques (autorités locales, écoles, universités, hôpitaux) ont recours à des caméras de surveillance produites par des entreprises contrôlées par l'Etat chinois (Hikvision et Dahua)
- 10% utilisent des potentialités avancées : caméras thermiques et reconnaissance faciale, vérification de l'âge et du sexe, identification d'incidents (détection de bagarres dans les écoles, un cas de caméra dans les toilettes dans un école du Norfolk)

Le « Dazzle Club » de Londres (créé en septembre 2019)





The Surveillance Camera Players, collectif créé à New York, actif entre 1996-2006 (ici, Manchester, 2001)

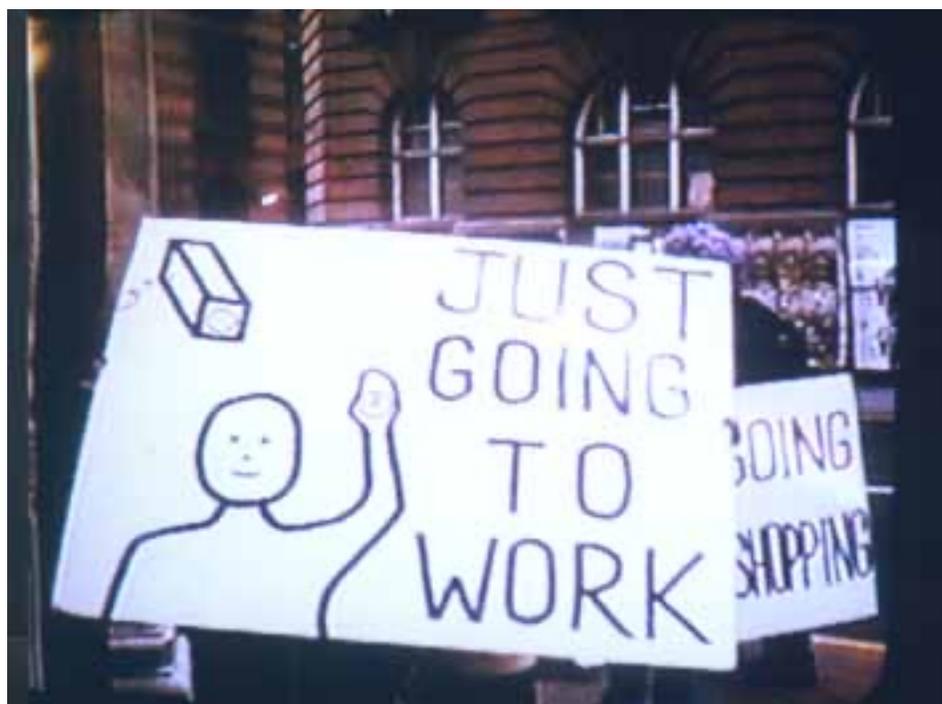


The SCP, Mannheim, 2002



The SCP, Oxford Street, 2001





PROPOSITION D' ACTIONS

- Élaboration d'un tract ciblé sur la métropole (VSA / Coupe du monde de Rugby) = GT
- Séance de tractage par les militants LDH maquillés
- Prévenir la presse avant
- Calendrier : 4 séances de tractage en mai devant la gare Lille Flandres – éventuellement faire le défilé du 1^{er} mai maquillés pour lancer la campagne?

Dates possibles tractage
VSA :

Mercredi 5 avril
Vendredi 7 avril
Mardi 11 avril
Vendredi 14 avril

Cf. En parallèle, projet
Tractage extrême droite

Mercredi 3 mai
Vendredi 5 mai
Mardi 9 mai
jeudi 11 mai



Quelques références utiles

- Projet de loi. Relatif aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024: Dossier d'analyse de la vidéosurveillance automatisée, 17 février 2023, <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2023/02/Dossier-VSA-2-LQDN.pdf>
- Rapport de la mission d'information du Sénat, *La reconnaissance biométrique dans l'espace public : 30 propositions pour écarter le risque d'une société de surveillance*, 10 mai 2022, <http://www.senat.fr/rap/r21-627/r21-627.html>
- Parlement européen, *Artificial intelligence in the digital age*, mars 2022, https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/246872/A9-0088_2022_EN.pdf
- Big Brother Watch, *Who's Watching You. The Dominance of Chinese state-owned CCTV in the UK*, février 2022, https://bigbrotherwatch.org.uk/wp-content/uploads/2022/02/Whos-Watching-You_The-dominance-of-Chinese-state-owned-CCTV-in-the-UK.pdf
- Défenseur des droits, *Technologies biométriques: l'impératif respect des droits fondamentaux*, 2021, <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/281018.pdf>
- Défenseur des droits, *Algorithmes, prévenir l'automatisation des discriminations*, mai 2020, <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/synth-algos-num-05.06.20.pdf>
- CNIL, *Reconnaissance faciale : pour un débat à la hauteur des enjeux*, novembre 2019, https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/reconnaissance_faciale.pdf